Communauté métropolitaine de Québec

PROCÈS-VERBAL

De la séance du Comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue au siège social de la CMQ au 1130, route de l'Église à Québec, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery, le 1er mai 2008 à 16 h.

Sont présents :

Mme Danielle Roy Marinelli, mairesse de la Ville de Lévis, vice-présidente du comité exécutif
M. Michel Giroux, préfet de la MRC de la Jacques-Cartier
Mme Anne Ladouceur, conseillère de la Ville de Lévis
M. François Picard, conseiller de la Ville de Québec

Est absent :

M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec, président

Sont également présents :

M. Marc Rondeau, directeur général
Me Pierre Rousseau, secrétaire-trésorier

Ouverture de la séance

La vice-présidente ouvre la séance. Il est constaté le quorum et la suffisance des avis de convocation.

Approbation du procès-verbal de la séance du 27 mars 2008

Résolution n° E-2008-26

D'approuver le procès-verbal de la séance tenue le 27 mars 2008.

Adoptée à l'unanimité

Information sur le travail des commissions

Des informations sont données sur le travail accompli dans les commissions de la CMQ.

Renouvellement de l'adhésion à l'Alliance des Villes et des Grands Lacs du Saint-Laurent

Résolution n° E-2008-27

De renouveler l'adhésion annuelle (2008) de la CMQ à l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent, au montant de 15 000 $ CA.

Référence :	Mémoire du 22 avril 2008
Certificat du trésorier :	CT-2008-113
Responsable :	Coordonnateur aux communications et aux consultations

Adoptée à l'unanimité

Prolongement du coordonnateur au développement économique

Résolution n° E-2008-28

De prolonger l'engagement temporaire de M. Serge Duclos, coordonnateur au développement économique, jusqu'au 31 mai 2008.

Référence : Mémoire du 27 mars 2008
Certificat du trésorier : CT-2008-111
Responsable : Directeur général

Adoptée à l'unanimité

Politique pour prévenir le harcèlement en milieu de travail

Résolution n° E-2008-29

D'adopter la Politique pour prévenir et contrer le harcèlement en milieu de travail à la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ).

De désigner en vertu de cette politique le Secrétaire-trésorier comme responsable du dossier du harcèlement.

Référence : Mémoire du 11 avril 2008
Responsable : Directeur général

Adoptée à l'unanimité

Soutien financier à l'événement *Le pont de Québec, une rencontre entre les deux rives*

Résolution n° E-2008-30

D'accepter qu'un montant de 20 000 $ soit versé par la CMQ à la corporation Rues principales Saint-Romuald pour la tenue de l'événement *Le pont de Québec, une rencontre entre les deux rives*, le tout sujet à l'acceptation par le conseil d'un virement de crédits pour le financement de cette dépense. Le nom de la CMQ sera associé au circuit guidé *Saint-Romuald, une balade au bord du fleuve* de même qu'à la visite guidée offerte au public métropolitain sur le pont lors de l'événement festif du 17 août 2008.

D'autoriser le président de la CMQ monsieur Régis Labeaume et le secrétaire-trésorier Me Pierre Rousseau et en cas d'empêchement, la vice-présidente du comité exécutif madame Danielle Roy Marinelli et le directeur général monsieur Marc Rondeau, à signer pour et au nom de la CMQ l'entente à intervenir et tous les documents nécessaires en application de la présente résolution.

De recommander au conseil le virement d'un montant de 20 000 $ du surplus accumulé non affecté de la CMQ au budget 2008 de soutien aux événements métropolitains, pour la tenue à l'été 2008 de l'événement *Le pont de Québec, une rencontre entre les deux rives.*

Référence : Mémoire du 21 avril 2008
Certificat du trésorier : CT-2008-114, sujet au virement de crédits par le conseil
Responsable : Coordonnateur aux communications et aux consultations

Adoptée à l'unanimité

Demande de financement de l'événement « Marché public UPA »

Résolution n° E-2008-31

D'appuyer les fédérations de l'UPA de Lévis-Bellechasse, de la Rive-Nord et de Lotbinière-Mégantic pour la réalisation de l'événement Marché public UPA dans le cadre des Fêtes de la Nouvelle-France qui se tiendront sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec du 5 au 10 août 2008, en leur accordant une aide financière de 12 000 $.

D'autoriser le président de la CMQ monsieur Régis Labeaume et le secrétaire-trésorier Me Pierre Rousseau et en cas d'empêchement, la vice-présidente du comité exécutif madame Danielle Roy Marinelli et le directeur général monsieur Marc Rondeau, à signer pour et au nom de la CMQ l'entente à intervenir et tous les documents nécessaires en application de la présente résolution.

Référence : Mémoire du 23 avril 2008
Certificat du trésorier : CT-2008-115
Responsable : Coordonnateur au développement économique

Adoptée à l'unanimité

Festival de Jazz Etcetera

Résolution n° E-2008-32

D'accorder une aide financière de 7 500 $ à titre de commanditaire principal associé aux spectacles promotionnels sur le traversier Québec/Lévis dans le cadre du festival Jazz Etcetera.

D'autoriser le président de la CMQ monsieur Régis Labeaume et le secrétaire-trésorier Me Pierre Rousseau et en cas d'empêchement, la vice-présidente du comité exécutif madame Danielle Roy Marinelli et le directeur général monsieur Marc Rondeau, à signer pour et au nom de la CMQ l'entente à intervenir et tous les documents nécessaires en application de la présente résolution.

Référence : Mémoire du 23 avril 2008
Certificat du trésorier : CT-2008-116
Responsable : Coordonnateur au développement économique

Adoptée à l'unanimité

Renouvellement corporatif aux chambres de commerce du territoire de la CMQ

Résolution n° E-2008-33

De renouveler, sur réception du formulaire de renouvellement, l'adhésion corporative de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) à la Chambre de commerce française au Canada (section Québec), la Chambre italienne au Canada (section Québec), la Chambre de commerce de Québec, la Chambre de commerce de Lévis, la Chambre de commerce de l'île d'Orléans ainsi qu'à la Jeune chambre de commerce de Québec, pour l'année 2008.

Référence : Mémoire du 23 avril 2008
Certificat du trésorier : CT-2008-117
Responsable : Coordonnateur au développement économique

Adoptée à l'unanimité

Bordereau d'information

Résolution n° E-2008-34

De prendre acte du bordereau d'information en date du 1er mai 2008 contenant les documents suivants :

a) Lettre du 14 avril 2008 de La Capitale, assurances générales informant la Communauté métropolitaine de Québec qu'elle accepte d'assumer les frais de défense relatifs à la réclamation en dommages intentée par Métro Excavation inc. au montant de 4 890 510 $.

b) Rapport de transaction pour décembre 2007 indiquant les chèques émis à l'attention de CNW Telbec.

c) Note d'information du 21 avril 2008 du secrétaire-trésorier aux membres du comité exécutif de la CMQ relative à la disposition de matériel informatique en surplus.

d) Communiqué émis par la CMQ le 1er mai 2008 relatif à la diffusion d'un atlas des paysages de la communauté métropolitaine de Québec.

Référence : Bordereau d'information du 1er mai 2008
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

Bordereau de dépenses

Résolution n° E-2008-35

Les membres prennent connaissance du bordereau et posent des questions sur les dépenses. Les réponses données satisfont les membres du comité exécutif.

D'approuver le bordereau de dépenses soumis par le secrétaire-trésorier faisant état des chèques émis du 1er au 29 février 2008 au montant de 148 760,39 $, plus 48 790,22 $ pour les salaires versés du 1er au 29 février 2008.

Le bordereau fait également état des chèques émis au montant de 201 584,08 pour la période du 1er au 31 mars 2008, plus 49 780,06 $ pour les salaires versés du 1er au 31 mars 2008.

Référence : Bordereau de dépenses du 24 avril 2008
Certificat du Trésorier : CT-2008-118
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

Levée de la séance

Et la séance est levée.

VICE-PRÉSIDENTE

SECRÉTAIRE